

LE MAG



Aiglemont Arreux Les Ayvelles Balan Razeilles Belval Chalandry-Élaire La Chapelle Charleville-Mézières Cheveuges Cliron Daigny Damouzy Dom-le-Mesnil Donchery Étrépigny Fagnon Fleigneux Flize Floina Francheval La Francheville Gernelle Gespunsart . Givonne Glaire La Grandville Hannoane-Saint-Martin Haudrecy Houldizy Illy Issancourt-et-Rumel Lumes La Moncelle Montcy-Notre-Dame Nouvion-sur-Meuse Nouzonville Noyers-Pont-Maugis Pouru-aux-Bois Pouru-Saint-Rémy Prix-lès-Mézières Saint-Aignan Saint-Laurent Saint-Menges Sapogne-Feuchères Sécheual Sedan Thelonne **Tournes** Villers-Semeuse Villers-sur-Bar Ville-sur-Lumes Vivier-au-Court Vrigne-aux-Bois . Vrigne-Meuse

Warcq

ÉDITO

Au travail

À quelque chose malheur est bon, dit le proverbe. Difficile d'affirmer avec certitude qu'il puisse s'appliquer à l'été forcément particulier que nous venons de vivre, mais force est de constater que si nous nous en tenons à notre simple activité touristique, ce millésime estival 2020 apparaît déjà d'excellente facture. Et la crise sanitaire que nous avons traversée (s'il est permis d'en parler déjà au passé...) n'y est pas pour rien.

Fin août, lors de la rédaction de ces quelques lignes, il était encore un peu tôt pour avancer des chiffres, mais la plupart des infos de terrain collectées par les professionnels de l'office de tourisme communautaire laissent apparaître une satisfaction d'autant plus réconfortante que nul ne pouvait prévoir, au printemps, ce qui nous attendait pour l'été. Mais visiblement, de nombreux Français ont opté pour des vacances 100 % hexagonales, à la recherche d'air pur, d'authenticité et de nature. Sur ces créneaux, les Ardennes ont assurément une belle carte à jouer. Si nos hôtels traditionnels présentent des résultats plus mitigés, les gîtes de vacances, les chambres d'hôtes, les bungalows et les campings, en particulier ceux proposant un espace de baignade, ont su tirer leur épingle du jeu.

Notre potentiel d'attraction touristique ne prête pas à rougir, qu'il s'agisse de sites naturels, de richesses architecturales ou de rendez-vous festifs et/ou culturels. Le château de Sedan, la place Ducale ou les boucles de Meuse n'ont rien à envier à des destinations qui attirent chaque année des flots de visiteurs enthousiastes. À nous désormais de travailler toujours plus et toujours mieux sur cette matière qui nous est offerte pour faire en sorte que le tourisme occupe enfin la très grande place qui lui revient dans notre modèle économique.

Boris Rauignon Président d'Ardenne Métropole Maire de Charleville-Mézières

Ardenne Métropole, acte 2

Comme toutes les communautés d'agglomération, Ardenne Métropole est administrée par un conseil communautaire. Cet organe délibérant est composé de 105 conseillers communautaires élus pour six ans dans le cadre du renouvellement des conseils municipaux.

Ces 105 élus représentent les 58 communes du territoire, chaque commune est représentée par un délégué, à l'exception de Charleville-Mézières (32 délégués), Sedan (11 délégués), Nouzonville (4 délégués), Villers-Semeuse, Vivier-au-Court et Vrigne-aux-Bois (2 délégués chacune).

Le 17 juillet dernier, les délégués se sont réunis à Vrigne-aux-Bois pour procéder à l'installation du nouveau conseil communautaire et ont procédé à l'élection des membres du bureau composé d'un président, 15 vice-présidents et 6 conseillers communautaires délégués.

Voici les membres du bureau, leur commune d'appartenance et leur attribution au sein de l'exécutif.

Le président et les vice-présidents :



Boris RAVIGNON Charleville-Méz. Président



Didier HERBILLON Sedan Aménagement et équilibre du



Patrick FOSTIER Charleville-Méz. Développement économique et numérique



Patrick DUTERTRE Vrigne-aux-Bois Grand cycle de l'eau (eau, assainissement, eaux pluviales...)



Marie-Pierre DEBREUX Noyers-Pont-M. Habitat durable



Jérémy DUPUY Villers-Semeuse Mobilités



Darkaoui DARKA-OUI-ALLAOUI Charleville-Méz. Cohésion urbaine



Michel NORMAND Belval Finances et ressources humaines



Inès DE MONTGON Sedan Développement durable



Jean-Luc CLAUDE Nouvion-sur-Meuse Prévention, collecte, valorisation des déchets



Florian LECOULTRE Nouzonville Culture



Cédric BRANZ Flize Sports



Guillaume MARECHAL Charleville-Méz. Enseignement supérieur et recherche



Franck MARCOT Sedan Tourisme



Odile GLACET Charleville-Méz. Commande publique



Philippe CLAUDE Haudrecy Travaux communautaires

Conseillers communautaires délégués :



Dominique NICOLAS-VIOT Vivier-au-Court Finances et ressources humaines



Ghislain DEBAIFFE Issancourt-et-R. Equilibre urbain-rural



Frédéric JOLION Charleville-Méz. Evaluation des politiques publiques



Philippe CANOT Sécheval Conformité environnementale de la politique d'assainissement



Raymonde MAHUT Givonne Insertion



Farid BESSADI Sedan Coopération transfrontalière



JE FAIS MON PASS FN I IGNF!







Boris Ravignon : "des atouts, de l'énergie et de l'ambition"

Boris Ravignon entame son 2° mandat à la tête d'Ardenne Métropole. L'occasion d'un entretien durant lequel le président de l'agglo dévoile les ambitions qu'il porte pour notre territoire. Sans langue de bois mais avec conviction.

Vous voilà réélu à la présidence d'Ardenne Métropole. Une grande satisfaction?

Pas uniquement, mais oui. Satisfait de voir que le boulot accompli ces six premières années semble avoir été globalement apprécié par les élus communautaires, ce qui n'était pas obligatoirement gagné d'avance. Je vous rappelle qu'en 2014, l'agglo est née aux forceps, contre l'avis de la moitié des communes qui la composent et qui se sont retrouvées embarquées dans cette aventure contre leur gré. Il a fallu du temps, de la persuasion et surtout des actes pour les rassurer, pour démontrer par A + B qu'Ardenne Métropole n'a aucun goût pour l'hégémonie, bien au contraire. Le fait de nous rassembler nous donne une force de frappe qu'aucune de nos communes seule ne pourrait atteindre. Et ça se traduit dans les faits par des dossiers que nous n'aurions pas pu porter sans l'agglo, comme le campus ou les millions d'euros investis chaque année dans la rénovation de nos réseaux d'assainissement.

C'est ce sentiment de méfiance qui a conduit initialement à une certaine forme d'opposition de la part de communes rurales ?

Oui, certainement, et c'est compréhensible. Ces communes, ou leurs représentants, craignaient de voir leur identité disparaître et leurs problèmes traités par-dessous la jambe. Et il a fallu du temps pour leur prouver le contraire, une nécessité rendue encore plus difficile par le fait qu'Ardenne Métropole s'est retrouvée dès sa naissance, il y a 6 ans, avec un budget très serré. Je rappelle que l'Etat nous avait promis 19 millions d'euros de dotations mais ne nous en a accordé qu'un peu plus de la moitié. Nous avons dû trouver des sources d'économie partout, peser chaque euro dépensé : il est toujours plus facile d'emporter l'adhésion avec les poches pleines... Il a donc fallu être patient pour convaincre. Nous y sommes parvenus en travaillant au quotidien pour l'intérêt de tous, avec des réalisations concrètes : l'arrivée de la fibre dans les villages, le fonds territorial communautaire, doté de 500.000 euros et qui permet aux petites communes de porter des projets, ou encore la gestion par l'agglo des certificats d'économie d'énergie, auec à la clé une enveloppe de 1,4 million d'euros qu'ont pu se partager nos communes. Cette cohésion territoriale constitue l'un des piliers majeurs des politiques communautaires.

Quels sont les autres?

J'en vois deux. D'une part le développement, que ce soit en terme d'économie, donc d'emploi, ou d'attractivité et d'autre part la transition écologique. Ce sont les trois axes majeurs derrière lesquels on retrouve tous les dossiers importants de l'agglo. Quand on veut créer un tiers lieu sur la friche de la Macérienne, c'est du développement touristique. La promotion des déplacements à vélo, notamment sur les trajets maison-travail, ou nos initiatives en matière de voitures électriques, c'est la transition écologique. Tout le travail qu'on a accompli autour du Contrat local de santé ou en injectant des initiatives dans les quartiers qualifiés de prioritaires, c'est de la cohésion. Ce ne sont que quelques exemples.

Concrètement, ces trois axes vont conduire l'agglo à planifier quelles actions pour les années qui viennent?

On a pas mal de pain sur la planche, ne serait-ce qu'en fortifiant les réalisations déjà effectuées. On va par exemple continuer à promouvoir l'écomobilité, pour laquelle on est dans le peloton de tête à l'échelle nationale. Ça veut dire rendre plus fiable nos bornes de rechargement pour voitures électriques et continuer à aménager notre territoire afin qu'il soit pratique pour les cyclistes. On va aussi poursuivre nos efforts sur l'enseignement supérieur, avec l'idée de créer un « Campus 2 », comme ceux sur la réduction des déchets ou sur le développement du tourisme. Et puis on a des dossiers sur lesquels on a commencé à travailler mais qui n'ont pas encore connu de réalisation concrète: l'implantation d'un hôtel haut de gamme donnant sur la place Ducale, la création d'un musée de l'histoire à Sedan, la rénovation du quartier des Forges Saint-Charles, le centre de détention de Donchery ou la nouvelle piscine de la Ronde Couture. On part de loin et on sait qu'on doit avant tout compter sur nous-mêmes. Mais nous avons des atouts, de l'énergie et des ambitions. A nous de les faire fructifier pour le bien d'Ardenne Métropole et de ses habitants.



ÉQUIPEMENTS LUDIQUES ET SPORTIFS



 Centre aguatique Bernard Albin (7)
Centre aguatique (7) Charleville-Mézières

de Sedan

Horaires "période scolaire" et reprise des activités à partir du 7 septembre

 Piscine de la Ronde Couture - Charleville-Mézières Horaires "période scolaire" : à partir du 1er septembre Reprise des activités : à partir du 7 septembre



 Patinoire Elena Issatchenko (7) Charleville-Mézières Horaires "période scolaire" : à partir du 1er septembre

PRÉVENTION ET COLLECTES DES DÉCHETS

prevention-dechets@ardenne-metropole.fr - 0800 29 83 55 (appel gratuit) www.ardenne-metropole.fr

COMPOSTAGE

Depuis avril 2019, plus de 3000 composteurs ont été diffusés gratuitement dans les foyers du territoire d'Ardenne Métropole. En raison de la couid19, les modalités d'obtention du composteur ont été adaptées de mars à août 2020. En cette rentrée, les modalités de diffusion des composteurs sont ajustées.

Demande de composteur : si vous résidez sur le territoire d'Ardenne Métropole et avez un jardin privatif, vous pouvez effectuer votre demande par mail ou téléphone en précisant vos coordonnées complètes, la composition de votre foyer et la taille de votre jardin.

Récupérer son composteur : votre composteur, un bio seau et une brochure pour bien composter seront à récupérer sur l'un des deux points de distribution :

- > Siège d'Ardenne Métropole service prévention et collectes des déchets 49 avenue Léon Bourgeois - Charleville-Mézières lundi : 16 h > 18 h, mardi et jeudi : 10 h > 12 h, vendredi : 14 h > 16 h.
- > Régie des déchets 5 avenue François Sommer Glaire 08200 Sedan mardi et vendredi : 14 h > 16 h, jeudi : 10 h > 12 h.

Réunions d'information sur le compostage :

Vous compostez ou envisagez de le faire ? Ardenne Métropole organise des réunions sur le territoire. Entre octobre et décembre, venez échanger, partager votre expérience et vos astuces. Retrouvez sur le site internet d'Ardenne Métropole les lieux et dates de ces rencontres et inscription en ligne (en fonction de la situation sanitaire, ces réunions pourront être proposées en visioconférence).

FAMILLES ZÉRO DÉCHET

Ardenne Métropole accompagne durant 4 mois des foyers volontaires du territoire pour les aider à réduire durablement leurs déchets. Composter, choisir quelques gestes simples de consommation durable... Les familles participantes obtiennent rapidement des résultats sur le poids de leurs déchets. Des ateliers, visites et rencontres sont proposés aux participants par l'équipe d'animation pour faciliter la mise en pratique de nouveaux gestes, donner des astuces pour réduire davantage ses déchets. Des moments de convivialité pour apprendre à faire soi-même des produits du quotidien et partager ses expériences avec des acteurs du territoire.



En 2019, 17 familles ont participé à la première édition de cette opération. Au printemps 2020, 20 familles ont intégré la deuxième session qui a été interrompue en raison de la covid19. Cette édition reprend en septembre en tenant compte des contraintes sanitaires.

La 3ème édition se déroulera au printemps 2021 et vous pouvez dès à présent vous préinscrire pour participer à cette opération.

OPÉRATION "2 POULES À ADOPTER"

62 familles ont été sélectionnées en août pour accueillir 2 poules et ainsi réduire leurs déchets tout en ayant des oeufs frais. En septembre, elles participeront à une réunion d'information en visioconférence et pourront ensuite aller récupérer les poules chez l'éleveur partenaire.

Une prochaine session d'adoption sera proposée au printemps 2021. Retrouvez les détails de cette opération et le dossier de candidature sur www.ardenne-metropole.fr





Enquête compostage

En 2019, vous avez participé à une réunion d'information et avez reçu un composteur? Participez à l'enquête disponible sur ardennemetropole.fr

